

SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Swiss Government Bonds

Rapport annuel au 15 mars 2024

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	6
Notes aux états financiers	10
Rapport de performance	11
Rapport abrégé de la société d'audit	12



Quai de l'île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 691
CH-1001 Lausanne

www.gerifonds.ch

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 691
1001 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président

Oren-Olivier PUDER
Vice-président

Fabrice WELSCH
Membre

Patrick BOTTERON
Membre

Simona TERRANOVA
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, Chief Executive Officer
Bertrand GILLABERT, Chief Financial Officer
Sandra BERCHIER, Chief Compliance Officer
Frédéric NICOLA, Chief Fund Risk & Regulatory Officer
Antonio SCORRANO, Chief Operating Officer

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
1202 Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale de Genève, Genève

Information aux investisseurs

Changement de société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA, Genève, a été désignée comme société d'audit du fonds, en remplacement de KPMG SA, Genève. La nouvelle société d'audit assume cette fonction depuis le présent exercice annuel clôturant au 15 mars 2024.

Utilisation du revenu net au 15 mars 2024

Date Ex VNI : 19/06/2024

Date de paiement : 21/06/2024

			Montant pour porteurs de parts domiciliés			
			en Suisse			à l'étranger
Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Non	29	CHF	1.50	0.525	0.975	0.975

Chiffres comptables

Aperçu	Devise	16.03.23	16.03.22	16.03.21
		15.03.24	15.03.23	15.03.22
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	CHF	42'810'600.25	36'440'365.68	36'377'370.79
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	CHF	92.56	91.20	98.81
Total Expense Ratio (TER)		0.31%	0.31%	0.31%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.24	15.03.23
Avoirs en banque		
à vue	946'377.32	182'131.01
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	41'229'517.50	35'679'913.20
Autres actifs	646'080.83	587'271.19
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	42'821'975.65	36'449'315.40
Autres engagements	-11'375.40	-8'949.72
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	42'810'600.25	36'440'365.68

Evolution du nombre de parts du fonds	Période comptable	16.03.23	16.03.22
		15.03.24	15.03.23
Position au début de la période comptable		399'549	368'155
Parts émises		111'589	79'571
Parts rachetées		-48'641	-48'177
Position à la fin de la période comptable		462'497	399'549

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	36'440'365.68	36'377'370.79
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-719'188.20	-662'679.00
Solde des mouvements de parts	5'636'133.73	2'787'279.30
Résultat total	1'453'289.04	-2'061'605.41
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	42'810'600.25	36'440'365.68

Compte de résultat	Période comptable	16.03.23	16.03.22
		15.03.24	15.03.23
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		769.98	0.00
Intérêts négatifs		0.00	-961.09
Revenus des valeurs mobilières			
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs		786'040.56	784'619.92
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		91'165.26	72'384.95
Total des revenus		877'975.80	856'043.78
Charges			
Intérêts passifs		-532.88	-639.61
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-115'679.86	-105'076.83
Autres charges		-5'266.93	-3'771.25
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-29'293.12	-45'598.32
Total des charges		-150'772.79	-155'086.01
Résultat net		727'203.01	700'957.77
Gains et pertes de capital réalisés		-94'114.89	-638'652.49
Résultat réalisé		633'088.12	62'305.28
Variation des gains et pertes de capital non réalisés		820'200.92	-2'123'910.69
Résultat total		1'453'289.04	-2'061'605.41
Utilisation du résultat du fonds			
	Période comptable	16.03.23	16.03.22
		15.03.24	15.03.23
Résultat net		727'203.01	700'957.77
Report de l'année précédente		12'095.62	30'326.05
Résultat disponible pour être réparti		739'298.63	731'283.82
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		693'745.50	719'188.20
Report à compte nouveau		45'553.13	12'095.62
Total		739'298.63	731'283.82

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Obligations					41'229'517.50	96.28
CH0008680370	4 % Confederation Suisse 98-28	4'375'000	CHF	112.28 %	4'912'250.00	11.47
CH0009755197	4 % Confederation Suisse 99-49	2'550'000	CHF	172.05 %	4'387'275.00	10.25
CH0015803239	3 1/2 % Confederation Suisse 03-33	3'175'000	CHF	123.57 %	3'923'347.50	9.16
CH0024524966	2 1/2 % Confederation Suisse 06-36	2'700'000	CHF	119.50 %	3'226'500.00	7.53
CH0031835561	3 1/4 % Confederation Suisse 07-27	1'475'000	CHF	107.23 %	1'581'642.50	3.69
CH0111008048	2 5/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 10-30 Series 512	350'000	CHF	107.02 %	374'570.00	0.87
CH0124338937	2 5/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 11-31 Series 548	950'000	CHF	107.85 %	1'024'575.00	2.39
CH0126519047	2 1/2 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 11-26 Series 552	325'000	CHF	102.09 %	331'792.50	0.77
CH0127181029	2 1/4 % Confederation Suisse 11-31	1'825'000	CHF	110.00 %	2'007'500.00	4.69
CH0127181169	1 1/2 % Confederation Suisse 12-42	2'200'000	CHF	112.44 %	2'473'680.00	5.78
CH0127181193	1 1/4 % Confederation Suisse 12-37	1'800'000	CHF	105.82 %	1'904'760.00	4.45
CH0127350376	2 3/8 % Centr. LdG Bques Cant. CH 11-26 Series 410	375'000	CHF	101.85 %	381'937.50	0.89
CH0128891105	2 3/4 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 11-26 Series 553	400'000	CHF	103.57 %	414'280.00	0.97
CH0149176171	1 1/2 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 12-40 Series 565	675'000	CHF	100.05 %	675'337.50	1.58
CH0224397007	2 % Confederation Suisse 14-64	1'925'000	CHF	146.15 %	2'813'387.50	6.57
CH0224397338	1/2 % Confederation Suisse 16-58	950'000	CHF	93.30 %	886'350.00	2.07
CH0228622392	2 1/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 13-33 Series 587	300'000	CHF	105.82 %	317'460.00	0.74
CH0259810585	1 1/4 % Centr. LdG Bques Cant. CH 14-29 Series 457	600'000	CHF	99.21 %	595'260.00	1.39
CH0344958472	1/2 % Confederation Suisse 17-55	1'200'000	CHF	92.55 %	1'110'600.00	2.59
CH0344958498	1/2 % Confederation Suisse 17-45	1'775'000	CHF	94.28 %	1'673'470.00	3.91
CH0344958688	1/2 % Confederation Suisse 18-32	1'400'000	CHF	97.52 %	1'365'280.00	3.19
CH0440081567	1 1/2 % Confederation Suisse 22-38	300'000	CHF	109.88 %	329'640.00	0.77
CH0557778815	1 1/4 % Confederation Suisse 23-43	425'000	CHF	108.77 %	462'272.50	1.08
CH1170565670	1 % Centr. LdG Bques Cant. CH 22-37 Series 549	575'000	CHF	94.10 %	541'075.00	1.26
CH1179535021	1 5/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 22-38 Series 719	400'000	CHF	101.56 %	406'240.00	0.95
CH1194355066	2 3/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 22-37 Series 722	400'000	CHF	110.85 %	443'400.00	1.04
CH1206367422	1.85 % Centr. LdG Bques Cant. CH 22-37 Series 560	400'000	CHF	104.55 %	418'200.00	0.98
CH1206367539	2.20 % Centr. LdG Bques Cant. CH 22-34 Series 562	425'000	CHF	107.12 %	455'260.00	1.06
CH1206367596	2.35 % Centr. LdG Bques Cant. CH 22-37 Series 565	350'000	CHF	110.51 %	386'785.00	0.90
CH1239464550	1.90 % Centr. LdG Bques Cant. CH 23-38 Series 569	300'000	CHF	105.30 %	315'900.00	0.74
CH1239464741	2.10 % Centr. LdG Bques Cant. CH 23-35 Series 573	200'000	CHF	106.55 %	213'100.00	0.50
CH1249416038	2 1/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 23-26 Series 735	400'000	CHF	101.58 %	406'320.00	0.95
CH1249416046	2 1/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 23-30 Series 736	450'000	CHF	104.46 %	470'070.00	1.10
CHF					41'229'517.50	96.28

Inventaire résumé	Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue	946'377.32	2.21
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	41'229'517.50	96.28
Autres actifs	646'080.83	1.51
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	42'821'975.65	100.00
Autres engagements	-11'375.40	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	42'810'600.25	

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0
Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)		
Aucune		

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
Positions ouvertes à la fin de la période comptable			
Obligations			
CH0111008048	2 5/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 10-30 Series 512	350'000	0
CH0126519047	2 1/2 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 11-26 Series 552	100'000	200'000
CH0127181193	1 1/4 % Confederation Suisse 12-37	250'000	0
CH0128891105	2 3/4 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 11-26 Series 553	400'000	0
CH0224397007	2 % Confederation Suisse 14-64	225'000	0
CH0224397338	1/2 % Confederation Suisse 16-58	75'000	0
CH0228622392	2 1/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 13-33 Series 587	100'000	400'000
CH0259810585	1 1/4 % Centr. LdG Bques Cant. CH 14-29 Series 457	125'000	0
CH0344958472	1/2 % Confederation Suisse 17-55	275'000	0
CH0344958498	1/2 % Confederation Suisse 17-45	525'000	0
CH0344958688	1/2 % Confederation Suisse 18-32	1'050'000	225'000
CH0440081567	1 1/2 % Confederation Suisse 22-38	100'000	0
CH0557778815	1 1/4 % Confederation Suisse 23-43	425'000	0
CH1194355066	2 3/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 22-37 Series 722	400'000	0
CH1206367422	1.85 % Centr. LdG Bques Cant. CH 22-37 Series 560	400'000	0
CH1206367539	2.20 % Centr. LdG Bques Cant. CH 22-34 Series 562	425'000	0
CH1206367596	2.35 % Centr. LdG Bques Cant. CH 22-37 Series 565	350'000	0
CH1239464550	1.90 % Centr. LdG Bques Cant. CH 23-38 Series 569	300'000	0
CH1239464741	2.10 % Centr. LdG Bques Cant. CH 23-35 Series 573	200'000	0
CH1249416038	2 1/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 23-26 Series 735	400'000	0
CH1249416046	2 1/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 23-30 Series 736	450'000	0

Positions fermées en cours de période comptable

Obligations			
CH0119015086	2 % Centr. LdG Bques Cant. CH 10-25 Series 405	0	425'000
CH0120168486	2 1/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 10-28 Series 533	0	250'000
CH0184249990	1 1/2 % Confederation Suisse 13-25	0	592'000
CH0211588949	1 5/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 13-30 Series 581	0	125'000

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

SYNCHRONY MARKET FUNDS	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commissions à la charge de l'investisseur		
		Commission d'émission en faveur des promoteurs de vente	Indemnité pour frais accessoires en faveur de la fortune du fonds	
			A l'émission	Au rachat
Synchrony Swiss Government Bonds	0.30%	Max. 2.50%	Max. 0.50%	

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum de la commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire d'une part du fonds est déterminée à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire d'une part du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus. Si une valeur nette d'inventaire n'est pas disponible ou disponible uniquement sur une base estimative, la direction du fonds évalue cette valeur au prix probable réalisable avec diligence au moment de l'évaluation en utilisant des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique (Fair Value). Elle peut se baser sur des données fournies par les dépositaires, administrateurs ou gestionnaires des fonds cibles.

Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part du fonds résulte de la valeur vénale de la fortune du fonds, réduite d'éventuels engagements du même fonds, divisée par le nombre de parts en circulation. La valeur nette d'inventaire est arrondie à deux décimales.

Rapport de performance

		2021	2022	2023	2024 au 15 mars
Performance du fonds (lancé le 13.03.96)	%	-4.42	-17.60	12.73	-1.70
Performance de l'indice de référence : SBI® Domestic Government Index	%	-4.23	-17.01	12.47	-1.61
Ecart de suivi (Tracking Error)	%	0.24	0.88	0.72	0.16

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
3. Ecart de suivi (Tracking Error): écart-type annualisé de la différence entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence.
4. Pour la période du 16 mars 2023 au 15 mars 2024, l'écart entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence s'explique par le processus d'optimisation.
5. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

à l'attention du Conseil d'administration de la direction de fonds Gérifonds SA,
Lausanne

Rapport abrégé sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement SYNCHRONY MARKET FUNDS avec les compartiments :

- Synchrony All Caps CH
- Synchrony Europe Equity
- Synchrony High Dividend Swiss Stocks
- Synchrony High Growth Economies Equity
- Synchrony Optimised SPI ESG Weighted
- Synchrony Optimised SPI®
- Synchrony Small & Mid Caps CH
- Synchrony Swiss Equity
- Synchrony Swiss Government Bonds
- Synchrony US Equity

– comprenant le compte de fortune au 15 mars 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou dans leur ensemble, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne de la direction de fonds pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde

Francis Brisson

Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Genève, 10 juillet 2024

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune au 15 mars 2024, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date, des indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts, ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC)